



le 13 juillet 2025

Soutenons les propositions de Simone Veil pour l'harmonisation du scrutin européen

Les élections européennes de 2024, ayant entraîné la fâcheuse dissolution de l'Assemblée nationale française, commencent à être oubliées. C'est le moment de regarder en arrière, et d'élargir notre regard à l'Europe.

Aujourd'hui, c'est l'anniversaire de la naissance de Simone Veil, le 13 juillet 1927. Dans quelques jours, ce sera l'anniversaire de son discours inaugural de la présidence du Parlement européen, le 17 juillet 1979. Elle était la première présidente d'un tel parlement élu au suffrage universel.

Elle y déclarait : « *dans les différents États membres, les procédures électorales ont encore varié, conformément d'ailleurs à l'Acte du 20 septembre 1976 portant élection des représentants à l'Assemblée au suffrage universel direct, et c'est à nous qu'il appartiendra, en vue des élections futures, d'élaborer un mode de scrutin uniforme. C'est une tâche à laquelle je m'attacherai avec vous.* »¹

Les Français ne le savent pas assez : leur mode de scrutin habituel, avec des bulletins de vote pour chaque candidat ou chaque liste, est une exception en Europe. Dans de nombreux pays, on emploie le bulletin unique : un seul grand bulletin, où sont toutes les listes : les électeurs doivent cocher la liste de leur choix. C'est plus écologique, en gaspillant moins de papier. C'est moins coûteux pour la collectivité, qui ne rembourse pas les bulletins des listes principales. C'est plus simple pour les services publics, qui n'ont pas à gérer la mise en place d'une multitude de bulletins dans les bureaux de vote. C'est plus équitable, car toutes les listes, riches ou pauvres, sont à égalité sur le bulletin.

Le plan de Simone Veil était d'uniformiser les modes de scrutin. On peut en voir la vidéo sur le site de l'INA : <https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/video/vdd09019207/parlement-europeen-discours-de-simone-veil> à partir de 8 minutes, sur une vidéo d'une demi-heure.

La vidéo du discours est aussi sur le site du Parlement européen². C'est un résumé en cinq minutes, où divers passages ont été supprimés, dont celui sur l'amélioration de la démocratie européenne, comme si cette amélioration n'avait pas d'importance. C'est regrettable.

Quarante-six ans plus tard, en 2025, Europe-Démocratie-Espéranto continue l'action de Simone Veil pour la démocratie dans l'Union européenne. Cette démocratie a besoin d'un débat direct entre citoyens et citoyennes, donc d'une langue commune équitable pour débattre. Elle a aussi besoin de mécanismes communs de désignation des représentants au Parlement européen, donc du bulletin unique pour désigner les eurodéputés français. Continuons le combat de Simone Veil.

Pierre Dieumegard, président de Europe-Démocratie-Espéranto

1 https://www.cvce.eu/obj/discours_de_simone_veil_strasbourg_17_juillet_1979-fr-174d384d-d5c7-4c02-ad78-b1f6efc9740a.html

2 https://multimedia.europarl.europa.eu/en/video/first-sitting-of-the-european-parliament-elected-by-direct-universal-suffrage-election-of-simone-veil-as-ep-president_I141192